006-210600425-20170324-2017_07D-DE REPUBLIQUE_FRANCAISE3/2017

Département les Alpes-Maritimes

Arrondissement de NICE



COMMUNE DE CLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-sept et le vingt-guatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire

Présents: Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoints, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : M. AUBERT Éric, AURRAN Robert, CHASSAGNE Andréa, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, **SAMPEDRO Nathalie**,

Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme

CAILLAUD.

Absent: Mme SCHERHAG Marielle. Convocation du 17 mars 2017

Nb de membres : 13 Présents:12 Votants: 11 Pour:11 Contre: Abstention:

Délibération n° 2017_07D : Voirie 2017

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de voirie 2017 sont programmés.

Les travaux consistent

- Équipement du parking du puy;
- Points à temps sur diverses routes ;
- Réfection de la ruelle du Puy;
- Réfection du mur du chemin Saint Antoine

Il précise que ces travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 80 % soit pour un montant de 61 700.93 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE le projet de la voirie 2017 présenté par le Maire
- SOLLICITE la subvention du département à hauteur de 80 % du montant HT, soit 61 700.93 €

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en préfecture le Et publication ou notification du



LE MAIRE Roger MARIA